CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21107** **VALABLE JUSQU'AU** **16/04/2027**

ÉDITÉ LE 18/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1991

Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 383683950 383683950

Siret : 383 683 950 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 0201

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN 684 528

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN 684 528

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SARL ENTREPRISE MERMET R

138 ROUTE DES MOULINS
LE PIN
38730 VILLAGES DU LAC DE PALADRU

Téléphone : 04 76 06 63 23 **Fax :**

Portable : 06 08 09 09 69

Responsabilité légale :
MERMET BERNARD PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@sasmermet.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 522 169 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	17/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/03/2026 08:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.